

## LE BRÉSIL AU JAPON : RÉSEAUX SOCIAUX ET STRATÉGIES DE VIE DES NIKKEIS DU BRÉSIL

ROSSINI, Rosa Ester \*

Professeur Titulaire du Département de Géographie à la FFLCH - Université de São Paulo-USP.

Adresse: Rua Nazaré Paulista, 163 ap. 154 São Paulo - SP, BRÉSIL, CEP: 05448-000.

fax: 55.11. 3091-3159 tel.: 55.11. 3237-0306

e-mail: rrossini@usp.br

Les Brésiliens qui migrent en quête de meilleures conditions de vie, ces déshérités du capitalisme, dans leur grande majorité, ne figurent même pas dans les statistiques officielles. Du moins pas en tant que migrants : ils n'y sont présents qu'en tant que touristes. Il y a des estimations qui pointent l'existence de 250.000 à 300.000 migrants du Brésil, résidants au Japon. Beaucoup d'entre eux ont leurs "papiers" en ordre, d'autres s'y trouvent en situation irrégulière.

Au Japon, le pourcentage de clandestins issus des Philippines, Thaïlande, Bangladesh, Viêt-nam, Corée, Chine, Brésil, Pérou, parmi d'autres pays, est des plus élevé.

Les Brésiliens constituent la troisième nationalité présente en nombre d'étrangers, seulement dépassés par les Coréens et les Chinois. La présence brésilienne, en ce qui concerne le contexte des étrangers au Japon, y est très haute. De toute l'Amérique du Sud, les brésiliens représentent le groupe le plus nombreux, à peine suivis, de très loin, par les péruviens.

### ETRANGERS AU JAPON PROVENANTS D'AMERIQUE LATINE 1991-2000

Année	1991	1994	1996	1998	2000	2002
Pays						
Brésil	119.333	159.619	201.795	222.217	254.394	268.332
Pérou	26.281	35.382	37.099	41.317	46.171	51.772
Argentine	3.366	2.796	3.079	2.962	3.072	3.470
Paraguay	1.052	1.129	1.301	1.441	1.678	1.895
Bolivie	1.766	2.917	2.913	3.461	3.915	4.869
<b>Total</b>	<b>151.798</b>	<b>201.843</b>	<b>246.187</b>	<b>271.398</b>	<b>309.230</b>	<b>330.338</b>

Source : Yoshioka, R., 2002. Japan Immigration Association - JIA - Heisei 13

\* Professeur de Géographie Humaine du Département de Géographie - Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines - Université de Sao Paulo - FFLCH/ USP - Brésil.

Chercheuse au LABOPLAN - Laboratoire de Géographie Politique, d'Aménagement Territorial et Environnemental du Département de Géographie - FFLCH/ USP.

Bourse d'étude du Conseil National de Recherche Technologique et Scientifique - CNPq

Travail présenté à la XXV<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur la Population, Tours - France, 18-23/07/2005.

Le 1<sup>er</sup> juin 1990 a été approuvée une nouvelle loi sur le contrôle de l'entrée des étrangers. Les entreprises ont gagné le droit de passer des contrats d'embauche légale avec les *niseis* et les *sanseis*. Pourtant, malgré la réglementation de la loi référée, ces contrats ne sont pas toujours légaux. C'est-à-dire que ce sont des contrats indirects réalisés par des agences ou par des intermédiaires ou encore par des représentants d'entreprises japonaises. Lorsque le *nikkey* gagne enfin la possibilité de ne plus travailler comme un hors-la-loi. (Ninomya, 1999).

Bien que la Loi Travailleuse japonaise interdise l'envoi de simples travailleurs vers d'autres entreprises ; faute d'une assurance contre les accidents de travail et du non recouvrement des impôts, ils continuent, néanmoins, à toujours exister en grande quantité. En même temps, en tant que travailleurs envoyés par des intermédiaires, ils ne reçoivent pas les références d'une personne de confiance de l'entreprise. Par conséquent, ils n'ont aucune chance d'ascension professionnelle à l'intérieur de celle-ci. (Kawamura, 1997, 1999).

En fonction de tout cela, on s'aperçoit très vite que le *travail illégal* conduit à des contrats de travail pas toujours très clairs. Les entraînements - ou capacitation technique des *dekasseguis* - sont plutôt considérés par les entreprises comme un gâchis. Puisqu'il s'agit d'un investissement réalisé sur des personnes *sans* contrat.

Il est plus commun de concéder les travaux les plus tranquilles aux fonctionnaires de l'entreprise. Laissant ainsi aux *dekasseguis* les travaux considérés les plus simples, que n'importe qui peut faire. Ce sont aussi les plus durs, les plus sales et les plus dangereux. Les Brésiliens y incluent encore deux autres caractéristiques : exigeant et détestable. De cette manière, il y a 5 cas qui définissent parfaitement le travail des *nikkeis* du Brésil au Japon : Kitsui (dur, pénible) ; Kitanai (sale) ; Kiken (dangereux) ; Kibishū (exigeant) ; Kirai (détestable). (Ferreira, 2001). On peut y ajouter le fait qu'au Japon il est très difficile de passer d'un travail illégal à un travail légal. (Rossini, 1994, Yoshioka, 1994)

“Il n'y a pas de carte de séjour pour un délai prolongé, ni de carte de travail. Sauf si la personne sollicite sa naturalisation. Procès très difficile, et, rarement le séjour est concédé par le Ministère de la Justice” (Yoshioka, 1994, p. 98).

Pour travailler au Japon, il faut, tout de suite après le débarquement,

---

commencer à préparer toute la documentation nécessaire au travailleur.

Le gouvernement japonais, grâce à :

“La Fondation Centre de Stabilisation du Travail dans l'industrie, crée en août 1991 le Centre d'Assistance des Emplois pour Nikkeis - le Tokyo Nikkeis. Ce Centre est stratégiquement situé, proche à la station de Yeno, à Tokyo, point d'arrivée du train en provenance de Narita. C'est l'établissement de l'Agence Publique de Présentation à l'Emploi. [...] Le Tokyo Nikkeis s'occupe exclusivement de nikkeis et, donc, il met à leur disposition un tour de garde d'agents qui parlent portugais, espagnol ou japonais” (Yoshioka, 1994, p. 103).

Ceux qui cherchent du travail, en y allant, remplissent des formulaires avec leurs données personnelles et leurs prétentions d'emploi. Ils y consultent des dossiers contenant des propositions. Ils y font leurs options et y attendent leurs entretiens d'embauche. Ces entrevues sont réalisées dans le propre centre. Ou bien ils y reçoivent l'orientation du représentant de l'entreprise sélectionnée pour les soumettre à la sélection.

A partir de la moitié des années 80 jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, selon les informations des véhicules de communication de la Communauté Nikkey du Brésil, plus de 300.000 personnes (hommes et femmes) sont ainsi partis en quête d'un travail temporaire (*dekasseguis*). (Shindo, 1999).

Bien qu'ils soient d'ascendance japonaise, ils ne sont pas très bien acceptés par la société locale parce qu'ils n'ont pas les mêmes habitudes et surtout parce qu'ils ne parlent pas cette langue (*Revista Tudo Bem*, ano 1, n° 1, 1991. *Revista Patrícios Going*<sup>1</sup>). Ils y sont connus comme les “brésiliens”. (Journal Folha de São Paulo, Brésil, 2003).

Ils sont considérés étrangers au Brésil parce qu'ils sont d'ascendance nippone et ils sont également sous-entendus comme étrangers au Japon parce qu'ils n'y sont pas nés. Au fond, ce sont d'authentiques déracinés.

Certains *dekasseguis* lorsqu'ils revenaient s'installer définitivement au Brésil, parce qu'ils venaient de visiter la famille, minimisaient les difficultés confrontées par le fait d'avoir maintenant les *poches remplies*. L'argent ainsi économisé pendant la

---

<sup>1</sup> Revue "Tout va bien", année 1, n°1, 1991. Revue "Les compatriotes qui s'en retournent".

période de séjour au Japon était devenu suffisant pour acquérir des immeubles, acheter des voitures. Démarrer une quelconque nouvelle forme de survie avec la somme accumulée en si peu de temps. Ils n'oubliaient pourtant pas, au milieu de leurs paroles tronquées, d'appeler notre attention sur le fait que l'adaptation avait été un processus difficile. Non seulement à cause de la difficulté de communication, mais aussi par les habitudes des japonais du Japon. Ils faisaient surtout ressortir que la vie à l'extérieur est très agitée, sans repos, puisque tout y est chronométré (Asari, 1992).

La migration continue à y être grande même si la nouvelle envolée a perdu l'énorme intensité qu'elle présentait dus aux problèmes économiques que traverse le Japon. Le plus grand contingent a eu lieu de 1989 à 1992. (Sasaki, 2000, Ferreira, 2001).

### **L'ARRIVEE AU JAPON : TRAVAIL ET SURVIE**

Les retenues sur le salaire - qui varient beaucoup d'une entreprise à une autre - incluent celles concernant la santé, la retraite, les repas, le logement et les impôts sur le revenu.

L'assurance santé qui inclue les soins dentaires et ceux d'accident du travail sont obligatoires pour les employés embauchés légalement.

Les frais du voyage aller sont, fréquemment, financés par l'entreprise et ensuite parcellisés sur une période qui varie de trois à six mois après l'arrivée du travailleur. Pour les personnes qui se sont engagées pour deux ans de travail (un an + un an), les entreprises remboursent, fréquemment, le billet retour. Pour le fonctionnaire qui a accompli le temps prévu, qui a eu une bonne fréquence, l'entreprise peut également payer les frais de retour au vu d'un prix pour service rendu.

Au-delà du salaire mensuel, certaines entreprises paient des bonus spéciaux : aide aux frais, aide au férié prolongé, prix retraite, prix pour service rendu.

Au Japon, toutes les entreprises ferment pendant quinze jours au mois d'août, cinq jours pendant les fêtes de fin d'année du nouvel an et certaines journées d'été.

D'après la loi travailliste du Japon, le prix retraite correspond à une indemnisation de douze mois de travail. Le prix pour service rendu ajouté au prix retraite correspondent, en réalité, à la valeur que le fonctionnaire reçoit pour le billet retour payé par l'entreprise.

Les travailleurs qui ne sont pas embauchés directement par des entreprises mais par des intermédiaires - *broker* -, lorsqu'ils reçoivent leur salaire mensuel ont une sacrée surprise. Au-delà des retenues habituelles s'ajoutent, également, pour ceux qui sont logés, celles dues aux dépenses d'électricité. Ils payent encore un pourcentage à l'entreprise qui a pris en charge leur contrat.

En général, près de 15% à 30% sont ainsi décomptés de leur salaire. C'est ce que font les entreprises d'embauche à partir du Brésil. De plus, ils n'ont pas droit à l'usufruit de la loi puisque toutes ces retenues supplémentaires, fréquemment, tombent directement dans la *poche* des boîtes ou agences de travailleurs. Cette personne, en réalité, n'est considérée qu'en tant qu'un *autonome* ou un *loué*.

Démonstratif des Prix des Nombreuses Assurances au Japon (en %)		
Prix	Employeur	Employé
1. Kenko hoken (Assurance Santé)	4,10	4,10
2. Koosei nenkin hoken (Retraite)	7,23	7,25(homme)
3. Koyoo hoken (Assurance Chômage)	0,55	0,55
4. Jidoo-teate (Aide Famille)	0,12	-
Sous total (1+2+3+4)	12,12	11,90
5. Tokubetso-hokenryoo (Prix Spécial)	0,50	0,30
6. Roosai-hoken (Assurance Accident Travail)	3,20	-

En plus de ce pourcentage, le travailleur subira le décompte d'approximativement 4,75% d'impôt sur le revenu pris à la source

Source : Bulletin du J.P. Center, n° 33, 13/nov/1992, apud Yoshioka, 1994, p. 109

En tant qu'autonome, le travailleur doit effectuer le paiement de l'assurance santé auprès de la mairie municipale. Au cas où il aurait un quelconque problème de santé il recevra une assistance médicale à condition d'assumer 30% des frais de traitement. Sans avoir le droit de toucher les journées d'arrêt de travail.

En tant que salarié, il ne paierait que 10% en cas d'assistance médicale ou de traitement de santé. Pour les journées avec arrêt de travail, à partir du cinquième jour, il recevrait 60% de sa journée normale de contribution. Quand il atteindra soixante ans il pourra recevoir une retraite proportionnelle ! S'il avait contribué pendant plus de sept mois consécutifs, il aurait droit à toucher une assurance chômage type ASSEDIC. (Yoshioka, 1994).

L'évasion fiscale de la contribution à la prévoyance - de la part de l'*employeur*

- est plutôt commune. L'argument le plus employé existe par rapport au fait que très difficilement le travailleur pourra obtenir l'usufruit de sa retraite. C'est donc un gâchis que payer pour un *bénéfice non nécessaire*. En cas d'accident ou de maladie, la seule sortie pour le travailleur sans couverture sociale c'est de *faire ses valises* cap au Brésil. Les cas de ce type sont très nombreux.

A cause du travail exhaustif, fatigant et de la routine imposante, les déséquilibres émotionnels et non rarement les suicides sont très fréquents.

Aujourd'hui, le gouvernement japonais est en train de rembourser les travailleurs étrangers sur la base des contributions effectuées pour la Prévoyance. Pour beaucoup, c'est le résultat d'une énorme lutte. En réalité, c'est le désir d'éviter que dans le futur, l'Etat japonais ne doive assumer une retraite proportionnelle à laquelle les travailleurs auraient droit. Comme en ce qui concerne certains pays, notamment, la France.

## LE NOUVEL ENRACINEMENT

Les *dekasseguis* du Brésil signent des contrats et/ou sont agencés dans des activités des plus variées, très souvent sans aucun rapport avec leur niveau d'instruction.

Les travaux les plus communs sont ceux liés au secteur des petites et moyennes entreprises et des manufactures liées à : la construction civile, nettoyage, ménage, hôtellerie, industries de pièces de voiture, alimentation, pièces électriques et électroniques, services de bureau, etc. Très souvent ce sont des agents de sécurité ou des gardes malades du troisième âge. Il y a une activité presque uniquement féminine : les recharges de terrains de golfe (Caddy). Il y a également un grand contingent de personnes sans activité (enfants, jeunes ou vieillards, compagnons/compagnes des travailleurs/travailleuses, chômeurs/non actifs, etc.).

**Brésiliens au Japon par occupation (total)  
1994 - 1998**

<b>Occupation</b>	<b>1994</b>	<b>1998</b>
Total	159.619	222.217
Médecin et agents de santé	247	209
Techniciens spécialisés	516	366
Professeur	59	86
Artiste	168	147
Ecrivain littéraire	16	17
Journaliste	17	46
Chercheur scientifique	18	12
Religieux	33	72
Autres techniciens spécialisés	251	373
Administrateur	100	179
Bureau	11.180	11.010
Commerce	11	22
Vente	644	994
Agricole	399	421
Pêche	65	33
Pierres précieuses	29	23
Transport et correspondance	255	318
Production en manufactures	93.248	127.498
Travailleur ouvrier	4.140	3.585
Secteur de services	6.160	4.313
Sans occupation	41.925	72.121
Ne sait pas	130	372

Source : Ministère de la Justice du Japon (1995, et 99), in: Sasaki, E.M., 1999.

La confiscation du passeport du travailleur n'est pas un fait isolé.

Le gouvernement japonais combat les agences de recruteurs, condamnant à la prison les dirigeants des entreprises et/ou les recruteurs eux-mêmes. Ce recrutement illégal conduit, par exemple, des femmes à se soumettre à des activités qui peuvent être très clairement considérées comme de la prostitution.

Les dekasseguis reçoivent nets par mois de 1.200 à 2.000 US \$ ou même plus<sup>2</sup>. Si l'on annexe les heures supplémentaires, ces valeurs peuvent être bien plus élevées. Ils parviennent à économiser de 500 à 1.000 US \$ ou plus par mois. Cela leur est possible au prix d'un maximum d'économies accompagnées de grands sacrifices et d'une absolue austérité en tout ce qui les concerne. C'est une authentique *vie franciscaine*. Cette économie est obtenue par d'ardues heures supplémentaires de travail (jusqu'à quatre heures sup. quotidiennes. Ce qui est bien supérieur au nombre autorisé par la loi). On peut aussi ajouter que les 5K sont celles qui rémunèrent le mieux par le type de travail et parce qu'elles sont aussi, fréquemment, en marge de la législation. Les cas de discrimination sont assez fréquents : comme celui des femmes qui touchent de 20% à 25% en moins que les hommes ! Moins elle connaît la langue

japonaise et plus la personne reçoit un travail difficile, sale et pénible.

Même aujourd'hui, les faux mariages ou mariages blancs ne sont pas rares (contrats) de la part de ceux qui prétendent travailler légalement au Japon et qui n'ont aucune ascendance japonaise. Depuis la réglementation de la loi, sont acceptées pour travailler toutes les personnes qui n'ont pas d'ascendance japonaise mais qui sont mariés/ées avec des descendants depuis plus de cinq ans.

Il faut mettre en évidence que les migrants temporaires - parce qu'ils ne connaissent pas la législation travailliste japonaise et parce qu'ils ont pour unique objectif de travailler - commencent à créer des problèmes aux autochtones. En effet, ils acceptent n'importe quel type d'activité sans même questionner la valeur réelle de leur rémunération. Dans tous les cas, la préférence, pour ces deux raisons, finie de plus en plus par être donnée aux *dekasseguis*. Et cela au détriment des propres autochtones. On remarque, néanmoins, qu'aujourd'hui les *dekasseguis* sont les plus grands concurrents entre eux-mêmes sur le marché du travail. (Yamochi, 1991, Rossini, 2002).

### **“LE BRESIL AU JAPON”.**

#### **ETABLISSEMENT DE RESEAUX ET STRATEGIES DE (SUR)VIE**

Les *saudades*<sup>3</sup> sont immenses. Comment donc cette situation est-elle contournée par les migrants ? Par les entretiens et les nombreux voyages d'exploration effectués sur place notre recherche apporte des constatations quasi évidentes.

Dans les provinces du Japon il y a de nombreuses villes qui présentent un nombre très significatif de migrants du Brésil. Par exemple, dans les villes de Toyota, Hamamatsu, Kobe, Oizumi, Ota et Tenri, il y a des écoles - maintenues par les mairies - où les professeurs sont brésiliens pour pouvoir y recevoir les enfants des *dekasseguis*. Il y a dans ces villes, principalement pour les migrants, des programmes radiophoniques avec des musiques et des chansons brésiliennes où l'on ne parle que la langue portugaise (Yoshioka, 2002). Il y a aussi des entreprises éducatives telles que Pitagoras qui possède des écoles au Japon dans le seul but d'enseigner, sur place, la langue portugaise aux fils de brésiliens : avec plus de 5.000 étudiants. En moyenne, ces écoles coûtent 500 US \$. Il y a, actuellement, des propositions pour

---

<sup>2</sup> Le SMIC brésilien est d'à peu près 100 US \$, soit 300 Réais depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005.



l'implantation d'un Enseignement à Distance - Télécours 2000 pour les enfants qui sont déjà alphabétisés (Yoshioka, 2002).

Les entreprises qui travaillent dans le secteur éducatif "offrent" du matériel didactique en portugais. On trouve déjà des associations d'écoles brésiliennes au Japon.

Les professeurs y trouvent aussi leur propre marché de travail en y enseignant la langue portugaise aux enfants dont les parents prétendent revenir un jour au Brésil. Ou à ceux qui souhaitent que leurs enfants apprennent la langue portugaise pour "ne pas perdre leurs racines". Le retour définitif n'a pas toujours lieu. La volonté est grande mais les possibilités réelles que le Brésil peut leur offrir ne permettent pas toujours la concrétisation de ce rêve. La violence des étudiants japonais dans les écoles, contre les dekassequis, est extrême.

L'enseignement de la langue japonaise est également très fréquent, ce qui permet une plus grande facilité de communication et de vécu quotidien. De tels cours de japonais sont administrés par des associations civiles telle que la Nagoya Internacional Center, la Toyota Internacional Center, les centres communautaires de quartier, les mairies, les écoles privées, etc (Kawamura, 1999).

Malgré le nombre considérable d'étudiants et d'écoles, l'un des plus grands problèmes pour les jeunes et les enfants réside dans l'éducation formelle. La personne (l'enfant et l'adolescent) inscrite dans une école ne va pas en classe par rapport à son niveau de connaissance de la langue japonaise, mais par rapport à son âge. Cela provoque une forte démotivation et une grande évasion scolaire. S'ajoute à cela le fait que les familiers ne connaissent pas toujours suffisamment la langue écrite pour soutenir et accompagner son apprentissage. L'autre élément qui rend l'apprentissage de la langue difficile s'explique par la forte absence familiale, aussi bien en journée qu'en soirée. Ne parvenant pas, de cette manière, à aider/accompagner le/la fils/fille. En plus, il y a la violence physique, au-delà de la violence émotionnelle, auxquelles sont, fréquemment, soumis les migrants et leurs enfants. Ainsi, il y a un nombre considérable d'enfants/adolescents qui n'étudient plus et ne travaillent pas encore. Pour toutes ces raisons, le nombre de volontaires dans les écoles, qui connaissent la langue portugaise et qui aident les jeunes qui en ont besoin, est en recrudescence.

---

<sup>3</sup> Terme portugais intraduisible en français en ce qui concerne le fait d'avoir le mal du pays.

**ENFANTS ET JEUNES D'ASCENDANCE BRÉSILIENNE DANS LES PROVINCES JAPONAISES  
PAR TRANCHE D'ÂGE, AU 31.12.2000**

Age	0-4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	Brésiliens dans les Provinces
<b>Province</b>						
Hokkaido	6	8	10	26	34	296
Aomori	1	1	1	12	22	106
Iwate	24	12	16	107	189	716
Miyagi	25	22	16	77	170	909
Akita	0	2	1	9	12	78
Yamagata	27	15	22	44	78	592
Fukushim	55	25	48	102	163	1.274
Tochigi	592	403	405	815	1.703* <sup>1</sup>	10.803
Ibaragi	599	409	349	538	1.047* <sup>1</sup>	8.315
Gunma	1.309	982	737	1.031	1.894* <sup>2</sup>	15.325
Saitama	730	464	410	859	1.715* <sup>1</sup>	12.831
Chiba	337	211	208	367	841	6.379
Toquio	177	123	94	218	421	4.645
Kanagaw	795	451	460	739	1.374	12.295
Niigata	52	44	46	109	206	1.416
Toyama	285	183	137	249	494	3.742
Ishikawa	106	47	40	153	449	2.178
Fukui	271	133	88	154	535	3.279
Yamanas	274	143	137	345	840	4.723
Nagano	1.256	612	625	1.520	3.663* <sup>1+**1</sup>	19.945
Gifu	1.077	681	632	1.140	2.338* <sup>3+**2</sup>	14.809
Shizuoka	2.883	1.863	1.502	2.618	4.952* <sup>3+**2</sup>	35.959
Aichi	3.749	2.394	2.235	3.501	6.841* <sup>7+**1</sup>	47.561
Mie	1.042	687	663	1.196	2.343* <sup>1</sup>	15.358
Shiga	683	399	419	843	1.592	10.125
Kyoto	16	21	21	34	69	707
Osaka	236	144	169	286	675	4.906
Hyogo	181	104	140	249	482	3.818
Nara	31	36	52	72	161	1.050
Wakayam	6	5	11	4	37	266
Tottori	4	3	2	9	19	155
Shimane	47	19	14	83	337	1.331
Okayama	120	66	96	117	237	1.917
Hiroshima	305	224	319	430	590	4.549
Yamaguc	9	10	12	19	23	290
Tokushim	2	5	5	13	12	125
Kagawa	19	25	30	46	50	515
Ehime	6	6	4	17	26	174
Kochi	1	0	1	0	5	24
Fukuoka	11	9	3	21	30	273
Saga	2	2	0	3	2	33
Nagasaki	1	1	4	6	11	85
Kumamot	4	0	2	2	11	78
Oita	4	2	2	4	13	93
Miyazaki	1	0	3	3	7	43
Kagoshim	3	4	10	11	14	131

Okinawa	4	5	8	15	15	172
<b>Total</b>	<b>17.368</b>	<b>11.005</b>	<b>10.210</b>	<b>18.215</b>	<b>36.742</b>	<b>254.394</b>

\* Ecoles brésiliennes homologuées par le Ministère de l'éducation et de la culture - MEC

\*\* Ecoles brésiliennes en processus d'homologation par le MEC. Source : JIA

Source : Yoshioka, Reimei, 2002.

L'évasion scolaire peut compromettre le futur professionnel de ces jeunes et même les conduire de la pratique de la violence et de crimes jusqu'à la formation de gangues, etc. (Kawamura, 1999). Toutes ces difficultés pourront être néanmoins minimisées le jour où le dekassegui sentira le besoin/conscience de changer sa situation : la nécessité crée la connaissance dont on a besoin ; on ne connaît que ce que l'on a intérêt à connaître, on ne comprend que ce que l'on a besoin de comprendre (Santos, 1996, Sayad, 1998)

Dans toutes les villes où existe un grand contingent *nikkey* du Brésil, la *saudade* de la nourriture, du goût et de l'assaisonnement brésiliens est compensé par l'approvisionnement fourni par des "camions d'alimentation" qui passent à des jours déterminés vendant le riz, le haricot, le charque<sup>4</sup>, la goiabada, la bananada<sup>5</sup>, etc. A Orizume, par exemple, il y a une boutique de produits brésiliens à l'intérieur même du Brazilian Plaza qui propose des légumes, des légumes et des fruits typiquement tropicaux (rúcula, chuchu, abobrinha, aipim, etc), en graphie portugaise, pour tuer davantage les *saudades* du pays natal.

On peut fréquenter à des prix élevés, *churrascaria com churrasco "gaúcho"*<sup>6</sup> ou même un *rodízio de carne*<sup>7</sup> comme si l'on était encore à São Paulo ou Porto Alegre.

Grâce aux modernes moyens de communication on peut assister aux *novelas*<sup>8</sup> par vidéo ou télévision câblée. Des kiosques à revues et journaux brésiliens sont aussi présents dans les villes de plus forte affluence.

Le principal moyen de communication internationale parmi les migrants reste de loin le téléphone pour plus de 80%. EMBRATEL<sup>9</sup>, à des horaires déterminés du jour et de la nuit, pendant les week-ends et les jours fériés, offre des facilités hautement compétitives. Suivent ensuite les communications par lettres, autour de 10%. Internet est encore très peu utilisée (2%). La communication via "courrier sans

<sup>4</sup> Viande de bœuf traditionnellement séchée au soleil;

<sup>5</sup> Confitures dures de goiabe et de banane.

<sup>6</sup> Typique barbecue des vachers de l'état du Rio Grande do Sul.

<sup>7</sup> Buffet de viandes grillées servies à volonté.

<sup>8</sup> Feuilletons brésiliens de mœurs au style soap opéra tropical.

<sup>9</sup> Entreprise brésilienne de téléphonie en partie privatisée.

timbre”, est aussi très utilisée grâce aux amis qui voyagent avec les dernières nouvelles. Certains ne se communiquent plus du tout.

TV Globo détient le contrôle du marché brésilien de télévisions câblées au Japon. Soit on assiste à ses *novelas* en direct, soit on y loue des vidéocassettes de celles qu'on a manquées.

Il y a de nombreux journaux ciblés pour les Brésiliens du Japon : International Press, Jornal Tudo Bem, Nova Visão, Folha Mundial. Les revues sont également un véhicule de communication très utilisé pour la lecture et l'information : Os Dekasseguis, Missô com Farinha, Brasil Shimbund, Made in Japão, Arigatô, Braz New.

Le haut point des fêtes a lieu à l'époque du carnaval. Il y a des écoles de samba avec des folies déguisées qui font exploser l'allégresse en dansant et en chantant joyeusement.

Les entreprises de divertissement des “Brésiliens/ennes” offrent également leurs services spécialisés : discothèque, karaokê, bar, danseurs/euses, modèles, chanteurs/euses, défilés de mode, location et vente d'habits de fêtes et de déguisements.

Les réseaux de relations d'amitié et de parenté s'étendent. Maintenant vous avez une référence au Japon comme l'ont acquise les *nordestinos* qui migrent vers São Paulo ou les *mineiros* de Governador Valadares qui migrent vers les Etats-Unis.

C'est comme cela que le caractère temporaire tend à devenir définitif. Le nombre de mariages et de naissances s'accroît chaque année (4.000 naissances, Sasaki, 1999). Le regroupement familial a lieu, soit par l'allée de l'épouse ou celle du mari et des enfants. Soit lorsqu'une autre famille est constituée par une nouvelle union sur place. Très souvent il y a "la perte" de ces personnes qui sont restées au Brésil et qui ont vu les remises mensuelles diminuer peu à peu. La correspondance être envoyée au compte-gouttes jusqu'à la dévolution pour "changement d'adresse" ou la disparition pure et simple du compagnon/compagne.

Les nouveaux arrangements familiaux tendent à se développer et les mariages, au Japon, avec des dekassequis ou des japonais/ses, augmentent. Malgré le fait que plus de 50% des migrants - hommes et femmes - sont déjà mariés au départ.

Certaines coutumes brésiliennes provoquent des impacts importants sur la population locale ; comme, par exemple, le flirt en public, parler à haute voix pour

appeler ou s'adresser à quelqu'un d'autre, etc.(Kawamura, 1999).

On perçoit, très clairement, pour toutes ces raisons, la formation de stéréotypes/discrimination par rapport à la population migrante du Brésil. Fréquemment les habitudes/us/coutumes des dekasseguis se choquent avec ceux des valeurs japonaises. Cela fini par susciter, par exemple, l'implantation de mesures préventives face aux problèmes qui existent entre les Brésiliens et la population locale. Du style : "Règles pour dekasseguis dans un condominium de Toyota City" :

1. Ne stationnez pas sans permission ;
2. Arrêtons de conduire des motos à grande vitesse ;
3. N'utilisez pas la place tard le soir ni avant le lever du soleil ;
4. Arrêtons de jeter des canettes et des bouteilles dans les rues et autour des immeubles ;
5. N'écrivez pas sur les murs ni sur les objets ;
6. Evitons de faire du bruit pendant les fêtes et les réunions en appartements;
7. Et si on arrêtais de faire des barbecues dans la véranda ;
8. Trier vos ordures en accord avec les modèles déterminés ;
9. Jeter des mégots de cigarettes des fenêtres des appartements c'est d'un commun ; SVP, ne le faites pas."

(Journal Folha de São Paulo, 2003).

Le travail exhaustif, les *saudades*, les violences subies ne sont que très peu souvent relatées. Il ne reste à ceux qui sont restés au Brésil que l'image du succès transmis par celui qui est parti.

Quelques migrants ce sont déjà établis "garantissant" leur survie en tant que petits entrepreneurs, commerçants, petits industriels, etc.

Il y a des services où les prestataires sont les dekasseguis déjà établis au Japon qui facilitent la vie de ceux qui sont restés au pays ou qui prétendent migrer. Comme, par exemple : prestataires de services professionnels, culturels, culturels et artistiques, techniciens en informatique, avocats, journalistes et même des représentants religieux.

Les possibilités créées par les premiers arrivés au Japon autorise également la création de services de recrutement, d'information et d'assistance pour la régularisation de toute la documentation obligatoire et nécessaire aux nouveaux arrivants.

Ajoutons encore que les envois d'argent réalisés par ceux qui sont partis au Japon collabore pour garantir la survie, avec des conditions dignes, de ceux qui sont restés ici. Les hommes, particulièrement, lorsque l'on observe les pourcentages, font de plus gros envois que les femmes. Les parents restés ici au Brésil administrent l'argent ainsi envoyé.

Le marché immobilier de certaines villes brésiliennes ayant un grand nombre de migrants (Assai, Urai, Suzano, Mogi das Cruzes, Londrina, Maringá, etc.) a été dynamisé. On peut même dire qu'il souffre un processus dû à l'inflation. En effet, à leur retour, presque tous cherchent à acheter des immeubles.

A travers le Service Brésilien d'Aide aux Entreprises (le Sebrae), le Brésil est en train d'essayer par la publicité, aussi bien au Brésil qu'au Japon, d'orienter ceux qui reviennent ou ceux qui prétendent revenir à s'établir, en implantant des petits négoce. De cette manière, on essaie de garantir leur permanence au Brésil par l'application de l'argent, durement économisé, par le travail réalisé au Japon par les *dekasseguis* du Brésil.

Malgré le rêve de revenir et de vivre au Brésil, la migration de ceux qui sont partis et repartis, de nombreuses fois, tend à être définitive. Le nouvel enracinement est, effectivement, devenu une réalité pour un très grand nombre de nikkeis du Brésil, qui vivent et travaillent, actuellement, au Japon.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASARI, Alice Yatyó. *...E Eu só Queria Voltar ao Japão: Colonos Japoneses em Assai*. Tese de doutorado em Geografia, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo, 1992.
- FERREIRA, Ricardo Hirata. *O confronto dos lugares no migrante dekasseguis*. UNESP-Rio Claro. Instituto de Geociências e Ciências Exatas (Dissertação de Mestrado). 2001.
- JORNAL FOLHA DE SÃO PAULO - "Dekassegui vive crise de identidade no Japão". Caderno Mundo, p. 22. 10.08.2003.
- KAWAMURA, Lili K. *Trabalhadores brasileiros no Japão: estratégias de formação cultural*. Campinas. Teses de Livre-Docência. UNICAMP. 1997.
- \_\_\_\_\_. *Para onde vão os brasileiros? Imigrantes brasileiros no Japão*. Campinas. Ed. da UNICAMP. 1999.
- NINOMIYA, Masato (org.). *Dekassegui*. São Paulo, Sociedade de Cultura Japonesa, 1992.
- \_\_\_\_\_. Uma visão sobre o direito do trabalho no Japão. *Revista da Faculdade de Direito*, vol. 24, 1999. pp. 163-179.
- REVISTA PATRÍCIOS GOING.
- REVISTA TUDO BEM. São Paulo, Patrimônio & Editora Informática.
- ROSSINI, Rosa Ester. "O retorno às origens ou luta pela cidadania, in *Revista USP*. Dossiê Brasil-Japão, nº 27. USP, São Paulo, 1994. p. 24-31
- SASAKI, E.M. *Movimento Dekassegui. A experiência migratória e identitária dos brasileiros descendentes de japoneses no Japão*, in SALES, T. e outros (organizadores) *Cenas do Brasil Migrante*. Editorial Boitempo, São Paulo, 1999. p. 243-273
- \_\_\_\_\_. *Dekasseguis. Trabalhadores migrantes Nipo-Brasileiros no Japão*. in: Textos NEPO, n. 39. Campinas. NEPO, UNICAMP. 2000.
- SANTOS, M. *A Natureza do Espaço. Técnica e Tempo. Razão e Emoção*. São Paulo: Hucitec, 1996.
- SAYAD, A. *A imigração ou os paradoxos da alteridade*. São Paulo: EDUSP, 1998.
- SHINDO, T. *Brasil e Japão. Os 100 anos de Tratado de Amizade*, Associação Cultural Recreativa Akita Kengin do Brasil, São Paulo, 1999.
- YAMOCHI, Ioshikazu. *Imigração Japonesa Ontem e Hoje: o Exemplo dos Japoneses da Comunidade Nikkei de Uraí, PR/Brasil*. Dissertação de mestrado em Geografia, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humana, Universidade de São Paulo, 1991.
- YOSHIOKA, Reimei. *Por que Migramos "do" e "para" o Japão: os Exemplos das Alianças e dos Atuais Dekasseguis*. Tese de doutorado em Geografia, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo, 1994.
- \_\_\_\_\_. *Questões Relacionadas à Educação de Filhos de Dekasseguis*. (Trabalho mimeografado 28.01.2002).